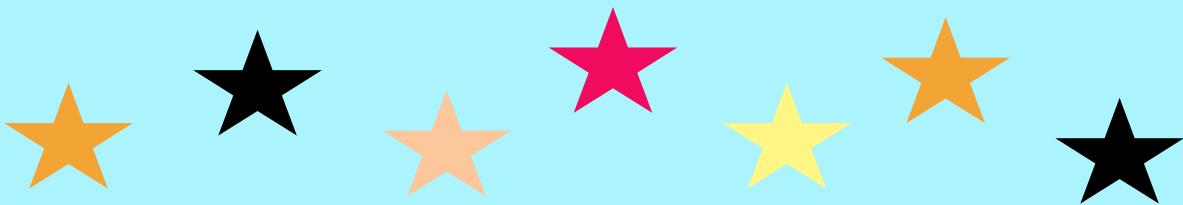




# Livret d'accueil à l'école maternelle

Ecoles maternelles de Vandœuvre :  
Brossolette, Charmois, Europe-Nations, Jeanne d'Arc,  
Jean Pompey, Paul Bert



# Le rôle de l'école maternelle





### **Rencontrer les autres :**

A l'école, votre enfant apprend à vous quitter et à vivre avec les autres en découvrant puis en acceptant les règles de la vie collective.

### **Jouer pour mieux apprendre :**

Dans la classe, votre enfant joue pour apprendre à parler, pour construire, pour compter, pour apprendre les lettres, pour découvrir le monde qui l'entoure et pour résoudre des problèmes.

### **Parler :**

Tout au long de la maternelle, votre enfant améliore son langage. Il apprend des nouveaux mots et fait des phrases de plus en plus longues. Il entend des histoires et s'entraîne à les raconter.

### **Bouger :**

Chaque jour, votre enfant participe à des activités en salle de jeux pour danser, grimper, sauter, courir, s'équilibrer, lancer...

### **Créer :**

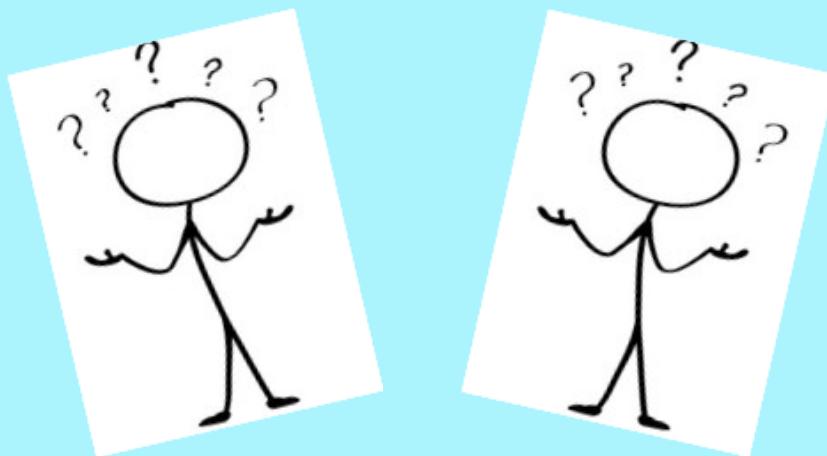
A l'école, votre enfant chante, peint, dessine, assemble, colle.

Votre enfant devient progressivement élève et se prépare à entrer à l'école élémentaire.





# Le rôle des adultes



**L'équipe enseignante :**

La maîtresse / le maître travaille en classe chaque jour avec votre enfant. Elle / il assure l'enseignement chaque jour. c'est la première personne responsable de la classe.

**Le / la directeur(trice) :**

Il / elle est responsable du fonctionnement de l'école.

**Les ATSEM:**

Elles sont employées par la mairie. Elles aident les enseignants dans la classe et travaillent avec les enfants.

Elles s'occupent aussi des enfants pendant la cantine.





### **Les animateurs du périscolaire :**

Ils sont aussi employés par la mairie. Ils peuvent s'occuper des enfants le matin avant l'école, le midi pendant la cantine et le soir après la classe.

### **Les AESH :**

Elles accompagnent les enfants à besoins particuliers pour les aider.

### **Le RASED :**

Des maîtresses ou maîtres aident parfois les enfants qui ont des difficultés particulières.





# L'école et les parents

## Le cahier de liaison :



Vous trouverez dedans toutes les informations essentielles à la vie de l'école (réunions, fêtes à venir, vie de la classe...). Il est très important de le lire et de le signer. Vous pouvez y écrire un mot pour le maître (ou la maîtresse) ou pour le directeur (ou la directrice).

## La réunion de rentrée :



Le maître (ou la maîtresse) vous invite au mois de septembre dans la classe pour vous expliquer comment fonctionne l'école.

## Les rendez-vous avec le maître (ou la maîtresse) :

Vous pouvez lui demander un rendez-vous en écrivant un mot dans le cahier de liaison ou directement quand vous le (ou la) voyez. Il (ou elle) peut vous en demander un aussi.





### Le livret de progrès (ou le livret scolaire) de votre enfant :

En janvier et en juin, le maître (ou la maîtresse) vous invite à l'école pour vous le présenter. Ce livret vous permet de comprendre le travail que votre enfant fait à l'école et de voir ce qu'il a déjà appris.

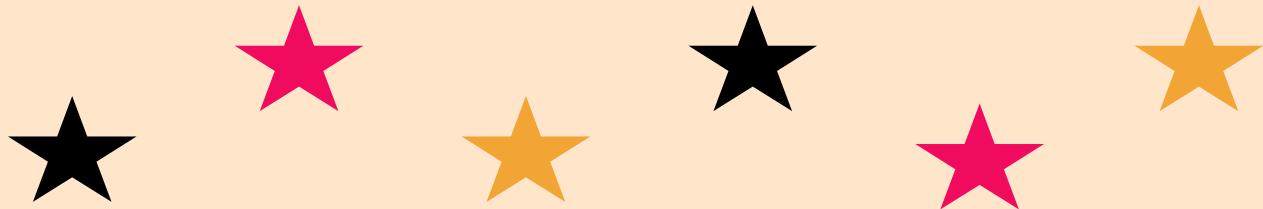
### ONE :

L'école possède un Espace Numérique de Travail (ENT) sur internet : **ONE**. Le maître ou la maîtresse donnera à chaque parent un mot de passe et un identifiant de connexion.

En allant sur ONE, vous et votre enfant pourrez par exemple consulter des photos de la vie de la classe, des cahiers multimédias. Vous pourrez aussi communiquer avec l'enseignant par la messagerie. Vous pouvez accéder à ONE avec un ordinateur ou avec une application sur votre smartphone.



Se connecter au site Télécharger l'application





# La cantine et l'accueil périscolaire

Si vous le souhaitez, vous pouvez inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire (du matin, du soir) et à la cantine.



Pour les inscriptions :

- Prendre rendez-vous auprès du service des affaires scolaires de la mairie : **03.83.51.80.22**



OU

- S'inscrire sur le portail famille : <https://famille.vandoeuvre.fr/>





### Le dossier d'inscription périscolaire :

Il vous est donné lors du rendez-vous en mairie ou sur le portail famille.

#### Pièces à fournir :

- Attestation du quotient familial de la CAF
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Copie du jugement en cas de divorce (seulement les pages concernant les modalités de garde de l'enfant)



Les inscriptions physiques (sur place) ou en ligne ont lieu entre le mois de mars et le mois de mai. Un délai de carence d'un mois est appliqué en cas de retard (sauf nouvel arrivant).

- Pendant l'année scolaire, vous pouvez faire des changements de plannings (réservation ou annulation) avant le jeudi 12h pour la semaine suivante en utilisant le portail famille. : : <https://famille.vandoeuvre.fr/>  
Un tutoriel d'utilisation du portail est disponible sur le site.
- En cas d'absence, vous devez prévenir le service scolaire et périscolaire.





# Les classes de Grande Section dédoublées

Dans les écoles d'éducation prioritaire, les classes de CP et de CE1 sont dédoublées :

- 16 élèves maximum
- plus d'échanges à l'oral
- un suivi personnalisé : le maître ou la maîtresse peut mieux repérer les besoins de votre enfant et l'aider rapidement.
- moins de bruit, plus d'espace ⇒ plus de concentration et un climat de classe apaisé.
- un dialogue facilité avec les familles :



Tout cela permet aux élèves de  
mieux apprendre !

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10





# Les conseils pour une première rentrée réussie



## Avant la rentrée :

Parlez à votre enfant de l'école. Allez lui montrer l'école. Montrez lui les photos des adultes de l'école.

Expliquez à votre enfant qu'à l'école, il pourra jouer, chanter, dessiner et apprendre avec d'autres enfants.

Montrez lui que vous êtes heureux pour lui de son entrée à l'école.

## Le jour de la rentrée :

Accompagnez votre enfant le premier jour, c'est important.

Rassurez votre enfant. Dites lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher.

Laissez le apporter son doudou ou sa tétine.

Pour que votre enfant se sente bien, emmenez le à l'heure et venez le chercher à l'heure





L'entrée à l'école maternelle est une étape importante.  
Elle se prépare ensemble.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée !  
L'équipe enseignante

École maternelle	Numéro de téléphone
Brossolette	03.83.55.14.10
Charmois	03.83.55.54.31
Europe-Nations	03.83.55.42.21
Jeanne d'Arc	03.83.55.16.13
Jean Pompey	03.83.55.11.43
Paul Bert	03.83.55.14.12

